

Focus

« Végétal local » : une marque
au service des acteurs du territoire

Depuis 2015, la marque « Végétal local » garantit l'origine des semences et plants d'espèces sauvages collectés et produits dans les territoires. Dans les pays de Loire, une filière de collecte de graines et de production de plants bocagers s'est récemment mise en place.

Pour reconstituer des écosystèmes, restaurer des fonctionnalités écologiques, réhabiliter des milieux naturels, il est souvent nécessaire de réimplanter du matériel végétal. L'origine de ce matériel végétal et son patrimoine génétique vont être déterminants pour le rétablissement des fonctions de l'écosystème et notamment pour favoriser l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage. Les végétaux sauvages issus de collecte en milieu naturel, dans un territoire biogéographique considéré, sont porteurs d'une diversité génétique spécifique, issue de siècles d'évolution en lien avec le milieu environnant. Ils sont donc particulièrement indiqués pour être utilisés en restauration écologique dans le territoire biogéographique où ils ont été prélevés, notamment en milieu contraint (altitude, zones érodées ou côtières...). Les végétaux sauvages et locaux sont notamment caractérisés par de meilleurs taux de survie et de développement (Mortlock, 2000 ; Krautzer *et al.*, 2012) et un risque plus faible d'échec technique lié à une mauvaise adaptation aux conditions locales (Keller *et al.*, 2000 ; Bischoff *et al.*, 2010).

Afin de rendre disponible une gamme de végétaux sauvages et locaux (par rapport à un territoire biogéographique), le ministère chargé de l'écologie a développé en 2011 un appel à projets, dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Après plus de deux ans de travail collectif incluant de nombreux partenaires techniques et scientifiques, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforesteries et Plante & Cité ont développé la marque « Végétal local », qui a été déposée à l'Institut national de la propriété intellectuelle en janvier 2015. Le référentiel technique de cette marque définit les conditions de collecte, production et traçabilité permettant de disposer d'un matériel végétal local et sauvage à la commercialisation. Ce référentiel a été défini avec la participation des interprofessions horticoles, semencières, forestières, de bureaux d'études et de représentants des filières du génie écologique, mais aussi en collaboration avec des chercheurs français et européens. Depuis 2018, la marque « Végétal local » est portée par l'Agence française pour la biodiversité. Le réseau des Conservatoires botaniques nationaux (CBN), l'Afac-Agroforesteries, et Plante & Cité en assurent l'animation à l'échelle nationale.

Cette marque garantit l'origine locale des semences et plants d'espèces sauvages collectés et produits dans les territoires. Plus de cinquante producteurs ont déjà rejoint la démarche et proposent aujourd'hui une gamme « Végétal local », qui s'étend sur plus de six cents espèces, tous producteurs et régions confondus.

Conserver et valoriser la biodiversité des territoires

Le référentiel technique de la marque permet la conservation de la diversité génétique des espèces végétales, secret de leur adaptation à court et long terme et support de la résilience des écosystèmes. Le référentiel définit également la carte des territoires biogéographiques, dénommés « régions d'origine ». Au nombre de onze (figure 1), les régions d'origine présentent une homogénéité d'indicateurs du point de vue de l'hydrologie, de l'altitude, du climat, de la géologie ou encore de la végétation. Ainsi, lorsqu'une graine ou plante est prélevée dans une de ces régions, elle est destinée à être utilisée dans cette même région.

Le respect des règles du référentiel technique est soumis à un contrôle initial puis régulier pour les bénéficiaires qui exploitent la marque (collecteurs de graines, pépiniéristes, semenciers...).

Un réseau de correspondants locaux de la marque « Végétal local » a été constitué afin de répondre aux questions des opérateurs dans les territoires et permettre une plus grande proximité avec les candidats et bénéficiaires, dans chacune des onze régions d'origine. Ce réseau, constitué par une vingtaine de personnes, est issu des trois structures à l'initiative de la création de la marque « Végétal local ».

Structuration d'une filière territoriale de collecte de graines d'arbres et d'arbustes : retour d'expérience sur la région d'origine « Massif armoricain »

Grâce au soutien financier du conseil régional des Pays de la Loire et du conseil départemental du Maine-et-Loire, la Fédération régionale des chasseurs des Pays de Loire (FRCPL) a pu, dès 2015, lancer une dynamique régionale autour de « Végétal local ».

En 2016 et 2017, la FRCPL a pu organiser de journées de formations techniques et d'expérimentations, rencontrer des pépiniéristes locaux et engager des réunions de travail, en partenariat avec Plante & Cité et certaines collectivités, pour la création du guide national d'aide à l'écriture du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) pouvant inclure « Végétal local » dans les appels d'offre.

On retrouve aujourd'hui dans la filière des Pays de la Loire une organisation autour de :

- trois structures, non bénéficiaires de la marque, ne réalisant que la collecte de graines (associations, entreprise du paysage...);
- une structure associative centralisatrice, collectrice de ces graines, qui réalise les mélanges et produit des lots de graines commercialisables pour des pépiniéristes;
- deux structures réalisant l'ensemble de la filière, de la collecte de la graine à la production de plants bocagers;
- deux pépiniéristes naisseurs, achetant les graines au collectif de collecteurs, puis produisant des plants bocagers;
- deux pépiniéristes simples « revendeurs » de plants déjà élevés.

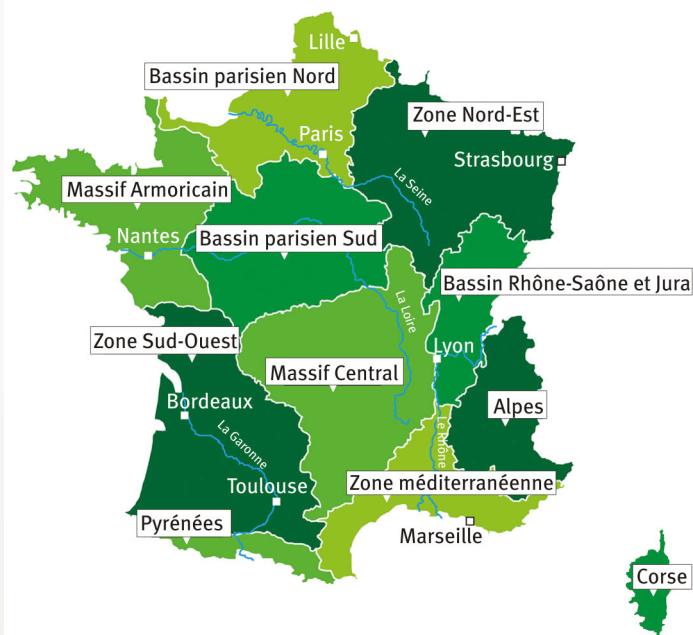
Au bilan, ce sont aujourd'hui quarante espèces ligneuses différentes qui ont été collectées en Pays de la Loire, représentant cent soixante mille plants bénéficiant de la marque « Végétal local » en deux ans.

C'est dans le cadre de sa mission de correspondant local « Massif armoricain » que la Fédération régionale de chasse, accompagné de l'association Arbres et territoires (Loire-Atlantique – correspondant local/membre de l'Afac-Agroforesteries) et du CBN de Brest (correspondant local), a lancé la démarche pour la partie normande grâce à une demi-journée d'information à laquelle près de trente personnes étaient présentes : lycée agricole, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, collectivités, associations environnementales...

Pour la partie bretonne, les rencontres nationales de l'Afac-Agroforesteries à Lannion ont permis de présenter la démarche « Végétal local » et de créer des liens avec le programme Breizh Bocage.

Trois ans après son lancement, l'utilisation de plants « Végétal local » a pris son essor via les prescripteurs qui aujourd'hui n'hésitent pas à inscrire l'obligation d'utiliser la marque dans les chantiers de plantation (politique « bocage » de collectivités, infrastructures routières, etc.). Si les pépiniéristes peuvent s'adapter assez facilement aux quelques contraintes de production, le maillon le plus fragile reste aujourd'hui la collecte de

1 Carte des onze territoires biogéographiques, dénommées « régions d'origine ».



graines, qui peut vite devenir insuffisante vis-à-vis de la demande croissante. C'est à ce titre que l'effort doit être aujourd'hui concentré, par le biais de recherche de nouveaux collecteurs et la formation de ces derniers, afin de répondre pleinement à une démarche qui ne demande qu'à se développer, notamment chez les utilisateurs. ■

Les auteurs

Olivier CLÉMENT

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire, « Les Basses Brosses », CS 50055, Bouchemaine, F-49072 Beaucouze Cedex, France.
✉ frc-paysdelaloire@wanadoo.fr

Sandra MALAVAL

Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées / Agence française pour la biodiversité, Vallon de Salut, BP 70315, F-65203 Bagnères de Bigorre Cedex, France.
✉ sandra.malaval@cbnmpm.fr

EN SAVOIR PLUS...

📖 **KELLER, M., KOLLMAN, J., EDWARDS, P.J.**, 2000, Genetic introgression from distant provenances reduces fitness in local weed populations, *Journal of Applied Ecology*, n° 37, p. 647-659.

📖 **MORTLOCK, W.**, 2000, Local seed for revegetation. Where will all that seed come from? *Ecological Management and Restoration*, n° 1, p. 93-101.

📖 **KRAUTZER, B., UHLIG, C., WITTMANN, H.**, 2012, Restoration of arctic-alpine ecosystems, in: ANDEL, J.V., ARONSON, J., *Restoration ecology: The New Frontier*, second edition, Blackwell Publ. Ltd., p. 189-202.

📖 **BISCHOFF, A., STEINGER, T., MULLER-SCHARER, H.**, 2010, The Importance of Plant Provenance and Genotypic Diversity of Seed Material Used for Ecological Restoration, *Restoration ecology*, n° 18, p. 338-348.